marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT



CUD - Communauté Urbaine de Dunkerque (59)Pertuis de la Marine
BP 85530
59386 Dunkerque

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté Urbaine de Dunkerque

Numéro national d'identification : Type : SIRET - N° : 24590042800013 Code postal / Ville : 59386 Dunkerque Groupement de commandes : Non

Section 2: Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : 2025A216

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Gestion Administrative des Marchés Publics - Tél : +33 328627060 - Mail : commandepublique@cud.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au RC

Capacité économique et financière : Se référer au RC

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au RC

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 02 juin 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Se référer au RC

Critères d'attribution : Se référer au RC

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE LOCAUX POUR L'EQUIPE DE PROPRETE DE DUNKERQUE CENTRE AVENUE DU STADE A DUNKERQUE + MS1 ETUDE DE DIAGNOSTIC 2025S096

Classification CPV: 71240000

Type de marché : Services

Description succinte du marché : MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE LOCAUX POUR L'EQUIPE DE PROPRETE DE

DUNKERQUE CENTRE AVENUE DU STADE A DUNKERQUE + MS1 ETUDE DE DIAGNOSTIC 2025S096

Lieu principal d'exécution : Avenue du Stade à Dunkerque

Durée du marché (en mois) : 4

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti: Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire: Oui

Détails sur la visite : Dans le cadre de la préparation de la réponse, il est obligatoire de procéder à une visite avec le référent de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Autres informations complémentaires :

Les candidats devront prendre contact au préalable pour l'organisation effective de leur visite.

Nom et identification de la personne à contacter :

Communauté Urbaine de Dunkerque

Nicolas BELLENGE

Chargé d'opérations

Direction des Bâtiments

Tél: 03.28.62.72.69 /06 32 90 86 48

Mail: nicolas.bellenge@cud.fr

Modalités: Le lundi 19 mai 2025, de 14H00 à 16H00

- Le mardi 20 mai 2025 de 14H00 à 16H00

RDV sur site : Au niveau de l'entrée côté parvis du stade.

En cas de non-participation à la visite obligatoire avec le référent de la Communauté Urbaine de Dunkerque, l'offre sera rejetée en tant qu'offre irrégulière.

Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire ; il s'exécute par la conclusion de marchés subséquents.

Le marché prendra effet à compter de sa notification jusqu'au terme de la garantie de parfait achèvement.

- Le 1er marché subséquent : Il sera notifié en même temps que l'accord-cadre
- Le 2ème marché subséquent : confiera la mission de base de maîtrise d'œuvre, sur la base d'un cahier des charges complémentaire, ainsi que la mission complémentaire OPC.

La conclusion du 2ème marché subséquent est subordonnée d'une part, à la décision de poursuivre le projet et d'autre part, à l'accord des parties sur les termes du contrat (taux de rémunération de la maîtrise d'œuvre, etc.); à défaut d'accord entre les parties, l'accord-cadre sera donc résilié et la communauté urbaine de Dunkerque procèdera à une nouvelle consultation ouverte.

Date d'envoi du présent avis

23 avril 2025